



# Assemblée Générale du 13 mars 2025

---

## Membres présents

Lucie Andron, Valérie Beugniot, Hélène Billet, Benjamin Birac, Mathias Brunet, Vincent Callens, Cécile Chapelle, Christophe Chapelle, Annie Dagoury, Lucien Dagoury, Virginie Duclos, Didier Duclos, François Gasser, Béatrice Gautier, Pierre-Amiel Giraud, Sophie Jierry Fornells Sabine Joullié, Corinne Jules, Fabrice Lafargue, Françoise Lajuzan, Jean-Francois Laurent, Pascale Lhermitte, Zineb Mantrach, Raquel Nieto Jurado, Benjamin Pichot, Jean-Luc Pouget, Caroline Saint-Jours, Florent Saint Jours.

## Procuration à la collégiale

Yveline Mège, Christine Muller, Tinette Van der Schleren

## Excusés

Yveline Mège, Mary-Jo Otero, Anne Poncelet, Adrien Renard

---

## L'ordre du jour

- Bilan global de l'année,
- Bilan financier,
- Point par contrats,
- Communication,
- Actions menées et partenariat,
- Renouvellement des membres de la collégiale et coordination,
- Questions diverses.
- 

---

## Bilan de l'année

Quelques chiffres :

- 14 contrats et autant de producteurs•trices soutenues par l'AMAP,
- 55 familles adhérentes qui se sont engagées sur environ 204 contrats (en attente des confirmations des chiffres des contrats chèvres et légumes qui sont en cours de renouvellement),
- 19 familles ont quitté l'association, 6 nouvelles familles ont récemment intégrées l'association,
- En moyenne, les adhérents s'engagent sur environ 3,14 contrats.

## Bilan financier

### COMPTABILITE AMAP du 1/09/24 au 31/03/25

Libellé	Dépenses	Recettes
Report solde du 31 août 2024		1260,01
Adhésions 55 x 15,00 €		825
Marché de Noël : dépenses (il manque qqles fao)	341,35	
Achat <u>Ecocup</u>	175,2	
Achat <u>banderolle</u>	91,97	
Marché de Noël : recettes		601,6
Adhésion cabane à projets	20	
Inscription marché de Noël	15	
<u>Retrocession</u> inscription marché de Noël		15
Commissions bancaires	39,86	
<u>Retrocession</u> commissions bancaires		39,86
Assurance MAIF	128,22	
Photocopie pour forum des associations	9	
Achat divers pour Apéro AMAP	51,18	
Cadeau Marie <u>Plouganou</u>	75	
Achat 1 panier de légumes pour le Forum	23	
Achat Extincteur pour marché de Noël	17,99	
Achat pour dégustation (pain et fromage)	27,9	
<b>Total dépenses et recettes</b>	<b>1015,67</b>	<b>2741,47</b>
<b>Solde au 31 mars 2025</b>		<b>1725.8</b>

## Bilan des contrats

### Agrumes

Augmentation du nombre de contrats par rapport à l'année précédente (+ 2) : 22 cagettes pour 37 familles.

Fort taux de renouvellement des contrats : 5 départs (essentiellement pour des déménagements) compensés par l'arrivée de 6 nouveaux agrumiers, donc 4 sont des nouveaux adhérents de l'AMAP.

Le prix des fruits n'a augmenté que de 10 cts/kg, malgré l'augmentation du prix des transports.

La communication avec Alimeria est plus fluide. Une lettre d'information est envoyée à chaque livraison à tous les agrumiers pour donner des nouvelles de la production en Corse, qui est de plus en plus aléatoire du fait des changements climatiques.

Notre demande commune de limiter le nombre de livraisons de pomelos a été entendue (2 livraisons de chaque fruit).

Relations très cordiales avec l'Amap de Castillon qui gère le contrat global et les autres Amap du secteur qui y participent avec nous

**PRODUCTEUR : COOPERATIVE ALIMERIA**

**COORDINATEUR•TRICE•S : HELENE BILLET & FABRICE LAFARGUE**

## **Bœuf**

Pour Cécile, la situation est très compliquée, au point qu'elle envisage un arrêt de son activité et une demande du RSA. Il n'y a que 2 contrats à l'Amap de Créon, sans évolution.

Les distributions prévues vont être assurées en attendant d'avoir plus de nouvelles.

**PRODUCTRICE : CECILE GOUDENÈCHE**  
**COORDINATEUR : JEAN-FRANÇOIS LAURENT**

## **Brebis & Raisins**

Baisse significative du nombre de contrats, tant brebis que raisin, de l'ordre de 30 à 40 % (12 contrats cette année contre 20 l'an passé).

Cependant, Mickaël indique que la baisse des commandes dans notre Amap était compensée par une augmentation des commandes dans les autres Amap et surtout par des ventes au niveau des marchés qui fonctionnent bien en ce moment.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : MICHAËL BONNAUD**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : MEGE YVELINE & ZINEB MANTRACH**

## **Champives**

Le contrat conserve ses fidèles hormis quelques adhérents partis sur une autre Amap ou achetant désormais directement au marché le mercredi car plus pratique pour eux maintenant. Avec quelques nouveaux adhérents qui ont rejoint les rangs des champiviers, on a 13 familles cette saison contre 17 la saison passée.

En termes de quantités, on a 4 kg de pleurotes, 5 de shiitakes et 13 d'endives, soit des chiffres tout petits, qui suivent une courbe descendante depuis la 2ème saison du contrat, en 2022-23. Nous sommes fidèles mais peu nombreux.

Yannis est maintenant seul aux commandes à Lugasson et c'est un travail très prenant. Il a d'ailleurs dû mettre en pause le projet de labo de transformation des produits aux carrières pour lequel l'Amap avait contribué financièrement en 2024. Cette somme est toujours prévue pour ce projet, le moment venu. Il a aussi dû embaucher quelqu'un pour 2 jours par semaine pour les endives (1 jour maintenant et jusqu'à fin mars). Globalement, il s'en sort mais c'est difficile.

Pas d'associé en vue pour l'instant même si l'idée est toujours de retravailler avec quelqu'un. En attendant, Yannis prévoit de voir plus petit et de faire quelques modifications :

- passer en EI (entreprise individuelle)
- passer en cotisant solidaire pour alléger ses charges
- diminuer les commandes de substrat et en augmenter la fabrication sur place
- élargir les variétés de champignons produits aux carrières
- restreindre certains débouchés de vente ???

En prévision de la saison 2025-26, Yannis souhaiterait scinder le contrat en 2 parties :

- fin septembre à mi-décembre 2025, soit 3 mois : champis
- janvier-avril 2026, soit 4 mois : champives

Les carrières proposent toujours des visites et des animations/activités dont nous recevons les affiches via email. Pas d'autres idées pour l'instant, compte tenu du rythme de travail.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : YANIS**  
**COORDINATRICES : VALERIE BEUGNIOT & MARY-JOSE OTERO**



## **Chèvre**

Les chèvres commencent à produire à partir du mois de février. Le contrat va commencer au mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Les prix restent inchangés cette année.

Des savons seront proposés toute l'année en vente directe, sans être intégrés au contrat.

Aujourd'hui Vincent travaille sur la ferme avec sa femme. Idéalement, l'embauche d'une 3<sup>ème</sup> personne serait nécessaire mais difficile à envisager d'un point de vue financier.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : VINCENT CALLENS**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : BEATRICE GAUTIER & CAROLINE SAINT-JOURS**



## **Fruits rouges**

Pour la première fois, nous avons reçu Ludivine et Endika au sein de l'AMAP, qui sont producteurs de fruits rouges bio à Loupiac la Réole (framboises, fraises, groseilles, etc.).

Compte tenu de la distance kilométrique et afin qu'ils puissent tous deux amortir les frais de déplacement, il avait été décidé de mettre un contrat libre c'est à dire qu'il était demandé un minimum de réservation pour qu'une livraison puisse avoir lieu.

Le premier contrat mis en place était un contrat fraises. Trois/quatre distributions avaient eu lieu et avaient remporté un franc succès.

Ensuite ce fut un contrat framboises mais ce fut un échec car les réservations étaient vraiment très basse ; enfin, un contrat confiture a été proposé mais il n'y eu aucun retour courriel (?!?).

Un nouveau contrat est en cours de rédaction. Un courriel d'information sera fait dans les prochaines semaines.

**PRODUCTEURS : LUDIVINE ET ENDIKA**  
**COORDINATRICES : ANNE PONCELET ET SOPHIE JIERRY FORNELLS**



## **Légumes**

Malgré les conditions météo très mauvaises, le bilan global de la production sur l'année n'est pas aussi catastrophique qu'il aurait pu l'être (perte des semences, impossibilité de faire des plans au printemps à cause de la pluie).

A partir de maintenant, la séparation avec Marie est actée. Lucie redémarre donc une année seule sur la ferme, sans possibilité financière de prendre un salarié et sans stagiaire non plus car l'opportunité ne s'est

pas présentée. Il y a quand même beaucoup d'entraide avec Maxime et Marie encore. La production pour l'année à venir est plutôt prometteuse pour l'instant, si les conditions météo se maintiennent.

Economiquement, la situation est très difficile. Les nouvelles formules de contrats proposées cette année n'ont pas fonctionné. Les personnes qui ont pris formule « cagnotte » avaient déjà des contrats légumes, cela n'a donc pas compensé le déficit de paniers. En outre, cette nouvelle formule (plusieurs montants de contrats, cagnotte) a généré beaucoup plus de travail supplémentaire de préparation pour Lucie, pour un revenu moindre que ce qu'elle avait avec Marie, ce qui n'est donc pas viable (équivalent 8 paniers environ). Lucie a donc pris la décision de repartir sur le contrat classique, pour éviter ces écueils et aussi par cohérence avec l'Amap de Rions qui a toujours conservé cette formule. L'idéal, économiquement, serait d'atteindre 17 paniers à Créon pour compléter les 18 de Rions.

Pour autant, Lucie souhaite continuer dans le modèle Amap qui, pour elle, est celui qui soutient le mieux le producteur. Notre fonctionnement, ainsi que les relations avec les amapiens lui conviennent.

Elle a essayé de développer des activités complémentaires (production et vente de fleurs séchées, marchés) mais cela n'a pas été concluant. Aujourd'hui, elle se lance dans une production de savons qu'elle peut vendre dans la boutique de sa sœur en Dordogne. Elle y travaille également pendant la saison touristique pour compléter ses revenus.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : LUCIE ANDRON**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : AUDREY ALETTI & CECILE CHAPELLE**



Tout se passe bien avec Maxime.

Baisse du nombre de contrats, 11 cette année pour 20 boîtes. Cela s'explique en partie par le fait que de plus en plus de personnes ont des poules chez eux, doublé de la contrainte des livraisons toutes les semaines.

Maxime et Lucie s'organisent pour mutualiser le transport de leurs livraisons

**PRODUCTEUR•TRICE•S : MAXIME VESSIÈRE**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : PONCELET ANNE**



Les Damiens diversifient leurs débouchés. Ils travaillent actuellement avec 4 Amap, font de la vente directe, participent à des manifestations, organisent des animations et des formations au fournil, ce qui leur permet d'être satisfaits financièrement.

Actuellement, il y a 16 contrats pour 50 pains, répartis en 2 livraisons par mois.

Le choix a été fait de faire 2 contrats sur l'année, pour permettre aux amapiens de pouvoir changer de pains s'ils le souhaitent.

La récolte de blé 2024 a été catastrophique du fait des conditions climatiques. Les Damiens ont été obligés d'acheter du blé. 2025 semble mieux parti. Si la production est suffisante, ils enverront leur blé en Charentes dans une entreprise spécialisée dans la réalisation de pâtes

**PRODUCTEUR•TRICE•S : DAMIEN TAUZIN & DAMIEN PALARUELLO**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : CHRISTOPE CHAPELLE & JOULLIE SABINE**

 **POISSONS**

La relation avec notre AMAP se passe toujours bien, avec un nombre quasi stable de contrats (35)

Aurélien travaille avec 11 Amap, ce qui lui garantit un équilibre financier.

Une nouvelle interdiction de pêche a eu lieu en janvier, donc la livraison de février sera reportée en fin de contrat comme l'an passé.

Une réflexion est en cours par rapport aux caisses qui contiennent le poisson. Actuellement, Marine les récupère et les lave pour s'en resservir mais il faudrait étudier la possibilité d'avoir des contenants réutilisables, peut être achetés par les amapiens.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : AURELIEN GAZEAU**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : ANNIE & LUCIEN DAGOURY**

 **Pommes**

Stabilisation du nombre de contrats cette année : 34 contrats contre 36 l'année précédente, pour 1.3t de pommes. Cette année, malgré les mauvaises conditions météo, la production a été satisfaisante grâce à une bonne sélection des pommes en amont.

Virginie et Didier travaillent avec 10 Amap, ainsi que des points de vente. L'augmentation de la vente des jus de pommes produits de façon autonome, et du vinaigre leur permet de pallier la baisse générale des contrats depuis le COVID.

Plusieurs projets sur la ferme :

- Un rang de poiriers a été planté. Modalités de vente de la production à voir à la rentrée,
- Vente de la partie viticole de la propriété, qui va être remplacée par des moutons. Cela va libérer du temps pour le verger et permettre une production moins risquée.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : VIRGINIE & DIDIER DUCLOS**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : BRUNET MATHIAS & JOULLIE SABINE**



**Poulet**

Anne Gaëlle a repris l'exploitation de Michel Cardaillat depuis un an. Actuellement, 9 contrats sur l'Amap de Créon, 10 seraient l'idéal.

Même si elle souhaite que les poulets restent le cœur de sa production, Anne Gaëlle a aussi développé des produits dérivés et fait de la transformation (rillettes, chorizo, saucisson etc.), sachant que les recettes ne sont pas encore figées et peuvent évoluer. Elle souhaite également faire des propositions de volailles sans gavage pour les fêtes de fin d'année. Cette année, la tentative avec les oies de Noël a échoué à cause des renards.

A venir également sur sa ferme des brebis pour faire de la viande.

Un autre projet est de transformer un des corps de la ferme pour y accueillir des séniors, pour créer une vie de ferme au sens large et diversifier les revenus.

Anne Gaëlle est très contente de grandir avec l'Amap de Créon. Elle travaille avec 4 autres Amap. Elle a beaucoup de projets et la volonté de diversifier son activité. Financièrement, les résultats sont acceptables, sachant que son mari conserve encore une activité salariée en dehors de l'exploitation.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : ANNE GAELLE DELRUE**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : BENJAMIN BIRAC & FLORENT SAINT JOURS**

## Tisanes

En 2024 : 10 contrats.

En 2025 : 6 contrats en raison de l'absence de confitures (récolte de fruits insuffisante, a priori cette année elle en refera).

Pour Manon ça va dans l'ensemble, sa petite entreprise continue de se structurer, elle a fait l'acquisition d'un tracteur, et de quelques outils pour le travail du sol. Les pluies nombreuses ne l'aident pas trop mais avec la serre elle s'en sort. Elle a des projets de développement, notamment avec les poules pour des œufs et l'élevage d'oies normandes pour les fêtes.

Elle a repris un travail de surveillante au collège afin de le garantir un revenu le temps que ça se lance véritablement.

**PRODUCTEUR•TRICE•S : MANON WATTIER**  
**COORDINATEUR•TRICE•S : ADRIEN RENARD & BENJAMIN BIRAC**

---

## Communication

Afin d'être plus visible dans les manifestations auxquelles l'Amap participe, la collégiale a décidé de travailler sur plusieurs supports de communication visuelle :

- Changement de logo : après plusieurs remarques en ce sens, il est apparu que l'ancien logo de l'Amap, bien que très joli, soit maintenant connoté d'un sens qui ne correspond pas à celui de l'Amap ! Aussi, la collégiale a lancé un concours de création de logo qui a abouti à remplacer l'aubergine par une betterave tout sourire.
- Conception et commande de 2 banderoles avec le nouveau logo et les coordonnées de l'Amap,
- Conception et commande de 200 écocupes avec le logo de l'Amap,

Un groupe Whatsapp « Coordos » a été créé pour faciliter les échanges entre les coordos de chacun des contrats et la collégiale

---

## Actions menées et partenariats

L'Amap a pris part à plusieurs manifestations cette année :

- **Participation au forum des associations de Créon le 7 septembre 2024** : comme tous les ans, cela nous a permis de faire connaître l'Amap. Le stand a été tenu par la collégiale, avec la participation de coordos.
- **Fête Agri'alim le 8 juin 2024**  
A la demande du PAT cœur Entre Deux Mers, l'Amap a organisé une journée sur l'exploitation de Manon, productrice de Tisanes à Blésignac. La distribution de légumes a eu lieu sur place exceptionnellement. Anne Gaëlle a proposé une dégustation de poulet pour faire découvrir sa production, Manon a proposé ses tisanes, sirops et confiture et l'Amap a offert l'apéritif aux participants avant un repas auberge espagnole.  
Cette journée conviviale s'est très bien passée, sous le soleil, grâce à l'aide de l'équipe des coordos qui a prêté main forte à la collégiale pour l'organisation et la logistique.  
  
Le PAT nous a a nouveau sollicité pour participer à l'édition 2025 de la fête Agri'alim qui aura lieu le we du 7 et 8 juin prochain.
- **Marché de Noël de Créon**  
Cette année, l'Amap s'est intégrée au marché de Noël de Créon, sur la place de la Prévoté. Comme l'an passé, nous avons proposé de la soupe, des crêpes sucrées et salées, du vin chaud et des biscuits qui ont rencontré un fort succès, malgré des conditions météo catastrophiques qui nous ont obligés à plier le stand dès le début de l'après-midi.  
Le ressenti a été cependant très positif bien que la fréquentation ait été faible du fait du mauvais temps. L'organisation était parfaite, avec encore une fois toute une équipe mobilisée pour le montage, le démontage et la tenue du stand. Nous pouvons être fiers encore une fois, même si les résultats escomptés sont un peu décevants.
- **Apéros de l'Amap**  
Afin de favoriser la convivialité et la rencontre entre les amapiens, la collégiale a décidé d'organiser et d'offrir une fois par mois un apéro lors d'une distribution. Cela a eu lieu à 2 reprises, et a été un moment agréable de partage

## Partenariats

- **Programme alimentaire territorial (PAT) du cœur entre-deux-mers :**  
Le PAT, qui organise entre autres choses la fête Agri'alim , a proposé à l'Amap du Créonnais de rentrer dans son Comité de Pilotage.  
L'objectif est de participer à la réalisation d'un diagnostic partagé sur les questions d'alimentation, de santé, d'éducation et d'accessibilité alimentaire pour définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation, rendre accessible à tous une alimentation de qualité, améliorer la santé de tous par l'équilibre alimentaire, et accompagner les démarches innovantes citoyennes de production.  
Pour l'Amap, intégrer le Comité de Pilotage du PAT est une opportunité de pouvoir échanger avec d'autres acteurs locaux (privés, public, institutionnels) sur les problématiques qui nous concernent. C'est également l'occasion de pouvoir partager notre expertise et notre expérience.  
Cela nous permet enfin d'être intégré dans la communication faite par le PAT et donc potentiellement, de mieux faire connaître l'Amap auprès de futurs adhérents.  
Le comité de pilotage se réunit en moyenne 2 fois dans l'année. Mary-Jo et Hélène y participeront au nom de l'Amap.

<https://www.coeurentre2mers.com/espace-agrialim>

- **LIBRETIC**

Afin de sortir du système des GAFAM, nous avons contacté l'association LIBRETIC qui est un fournisseur local de services informatiques en ligne, qui propose des services éthiques, décentralisés et solidaires. Libretic fait partie du collectif des CHATONS (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires).

Cette association est basée à Cénac. Elle accompagne déjà l'Amap de Quinsac.

Concrètement, migrer chez Libretic n'aurait pas beaucoup d'impact pour nous les utilisateurs, car les interfaces et les outils fonctionnent quasiment de la même façon (boîtes mail, stockage type Dropbox etc.). Cela nous permettrait d'avoir des interlocuteurs locaux pour nous former, nous accompagner et répondre à nos questions le cas échéant.

Une première rencontre a eu lieu en décembre.

<https://libretic.fr/>

---

## Renouvellement collégiale et coordonnateurs

- Membres de la collégiale qui sortent : Audrey Aletti,
- Membres de la collégiale qui renouvellent : Béatrice Gautier, Caroline Saint Jours, Hélène Billet, Mary-Jo Otero, Raquel Nieto, Sophie Fornells,
- Entrée dans la collégiale : Pascale Lhermitte.

### ***Voté à l'unanimité par l'assemblée***

Membre de collégiale qui a le rôle de trésorier : Béatrice Gautier/Hélène Billet (trésorière adjointe)

### ***Voté à l'unanimité par l'assemblée***

Tous les coordinateur•trice•s renouvellent leur mandat

### ***Voté à l'unanimité par l'assemblée***

---

## Questions diverses

- La participation des amapiens aux distributions de légumes reste un problème, malgré les rappels nombreux des membres de la collégiale et la mention sur le tableau dans la salle.  
Il est rappelé que cela fait partie des engagements que l'on signe lors de l'adhésion à l'Amap et que la participation aux distributions ne se limite pas à la distribution de légumes mais consiste bien à faire vivre la distribution du vendredi soir.  
Plusieurs pistes sont envisagées pour inciter les amapiens à participer plus activement à la vie de l'AMAP :
  - Rajouter la mention concernant les engagements dans tous les contrats, et pas seulement sur le bulletin d'adhésion,
  - Demander aux coordonnateurs de le rappeler lors des distributions,
  - Cibler les personnes qui ne s'inscrivent jamais pour pouvoir avoir un contact personnalisé avec eux lors des distributions.
- Un changement de banque est envisagé, à la suite de différents problèmes et erreurs de la BNP. Des contacts vont être pris en ce sens par Béatrice et Hélène.

-

Assemblée Générale 2025

Fin de l'AG à 22h30 heures.